

tombée dans une situation critique lorsque ce marché a commencé à décliner en 1939 pour disparaître complètement l'année suivante. Comme il fallait maintenir l'industrie jusqu'à la réouverture des débouchés normaux, le gouvernement s'est engagé à garantir des profits raisonnables aux producteurs d'année en année durant toute la guerre, d'où le versement de primes pour le conditionnement de grandes quantités de pommes. Des mesures ont été prises également en vue d'encourager la consommation domestique les années de récoltes abondantes. Des quantités considérables de pommes déshydratées, de jus de pommes concentré et d'autres produits ont été expédiés au marché britannique par l'Office des produits spéciaux, qui s'est aussi chargé des envois de pommes fraîches à la reprise des exportations.

Les besoins alimentaires du Royaume-Uni et le manque d'espace sur les navires ont déterminé l'inauguration d'un programme de déshydratation des légumes au Canada en 1942. Le gouvernement du Dominion a fourni l'aide financière et technique et un certain nombre d'établissements de conditionnement ont été érigés pour déshydrater les légumes, tels que les choux, les carottes, les oignons et les pommes de terre.

**Main-d'œuvre agricole.**—Les réalisations étonnantes des agriculteurs canadiens durant la guerre ont été d'autant plus remarquables que ceux-ci ont dû faire face à de nombreux désavantages. La guerre n'était pas sitôt commencée que jeunes gens, hommes et femmes quittèrent les fermes pour s'enrôler dans les forces armées ou dans les industries, ce qui a fortement alourdi le fardeau de ceux qui sont restés. Bien que l'aide temporaire des étudiants, des troupes territoriales et d'autres travailleurs à temps discontinu, ainsi que le déplacement saisonnier de la main-d'œuvre agricole d'une région à une autre pour aider à la fenaison, aient remédié temporairement à la situation, ces moyens n'ont que partiellement contre-balané la perte de la main-d'œuvre agricole expérimentée. En 1942, la remise illimitée du service militaire obligatoire pour les fils de cultivateurs et autres travailleurs a été mise en vigueur afin de combattre la pénurie de main-d'œuvre agricole. En plus de cette insuffisance, la machinerie agricole est devenue rare et dut être rationnée afin d'en assurer la distribution là où les besoins étaient les plus grands.

**Prix et revenu.**—Au cours de la guerre, le prix des produits agricoles a augmenté sensiblement, tout particulièrement celui des produits animaux. En 1941, les prix-plafond sont établis, mais certains produits des fermes échappent au règlement. En même temps que la réglementation des prix, un régime de primes et de subventions est inauguré dans le but de stimuler la production dans certains domaines, tandis que l'aide au transport des provendes et les primes versées pour les engrais chimiques empêchent la hausse du coût de la production. Le revenu en espèces des fermes touche en 1944 le maximum de \$1,826,493,000 et, malgré une légère diminution en 1945, il se maintient à un niveau élevé jusqu'à la fin de l'année.

A la fin de la guerre, le cultivateur canadien n'entrevoit aucun problème sérieux pour l'écoulement de ses produits. Les contrats avec le Royaume-Uni restent en vigueur jusqu'à la fin de 1946 dans un certain nombre de cas et, bien qu'ils stipulent des quantités minimums, tout le surplus disponible sera absorbé. En plus, l'A.S.R.N.U. cherche à acheter de grandes quantités de vivres de toutes sortes, de sorte que le problème de disposer des excédents gênants ne se présentera pas pour quelque temps encore. En même temps, des mesures ont été prises pour parer à tout fléchissement marqué des prix agricoles. La loi concernant le soutien des prix agricoles, adoptée en 1944, a pour but d'aider à maintenir des prix agricoles raisonnables et stables durant la période de transition de la guerre à la paix. En vertu